

LISTE des DÉLIBÉRATIONS
examinées lors du CONSEIL MUNICIPAL
du Mercredi 22 Avril 2026

NUMEROS	DELIBERATIONS	DECISIONS	
		Approuvée	Rejetée
2026_04_11	DETERMINATION du LIEU des REUNIONS du CONSEIL MUNICIPAL (Abrogation de la délibération n°2021_42 du 13/10/2021)	APPROUVÉE	/
CCAS			
2026_04_12	DISSOLUTION du CCAS	APPROUVÉE	/
FINANCES			
2026_04_13	VOTE du COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 (CFU) du CCAS	APPROUVÉE	/
2026_04_14	VOTE du COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 (CFU) de la COMMUNE	APPROUVÉE	/
2026_04_15	AFFECTATION du RESULTAT 2025	APPROUVÉE	/
2026_04_16	MODIFICATION des INDEMNITES de FONCTION des ELUS (Abrogation de la délibération n°2026_03_08.1 du 20/03/2026)	APPROUVÉE	/
2026_04_17	VOTE des TAUX de la FISCALITE LOCALE pour L'ANNEE 2026	APPROUVÉE	/
2026_04_18	VOTE du BUDGET PRINCIPAL 2026	APPROUVÉE	/
AFFAIRES GENERALES			
2026_04_19	ELECTION des REPRESENTANTS de la COMMUNE au SEIN du SYNDICAT MIXTE de PREFIGURATION du PARC NATUREL REGIONAL des MARAIS du LITTORAL CHARENTAIS	APPROUVÉE	/
2026_04_20	DESIGNATION d'un DELEGUE TITULAIRE et d'un DELEGUE SUPPLEANT au SEIN du SYNDICAT MIXTE de BROUAGE	APPROUVÉE	/

2026_04_21	DESIGNATION d'un DELEGUE TITULAIRE et de 2 DELEGUES SUPPLEANTS au SEIN de SOLURIS	APPROUVÉE	/
2026_04_22	DESIGNATION du CORRESPONDANT DEFENSE	APPROUVÉE	/
2026_04_23	DESIGNATION d'un REPRESENTANT au COLLEGE ELECTORAL du SDV17	APPROUVÉE	/
2026_04_24	DESIGNATION des DELEGUES TITULAIRES et SUPPLEANTS des COMMUNES du CANTON de MARENNES au COMITE du SDEER	APPROUVÉE	/
2026_04_25	DESIGNATION d'un DELEGUE ELU et d'un DELEGUE AGENT au SEIN du COMITE NATIONAL d'ACTION SOCIALE (CNAS)	APPROUVÉE	/
2026_04_26	DESAFFECTATION et DECLASSEMENT du DOMAINE PUBLIC d'un BIEN COMMUNAL	APPROUVÉE	/
2026_04_27	PROJET de CONVENTION entre le DEPARTEMENT de la CHARENTE-MARITIME et la COMMUNE : Etudes et Travaux pour l'aménagement de la traverse « Rue de la Seigneurie » RD 118	APPROUVÉE	/

Le Procès-Verbal du Conseil Municipal sera consultable sur le site et sur le registre papier de la commune après avoir été approuvé par le conseil au cours de la séance suivante.